



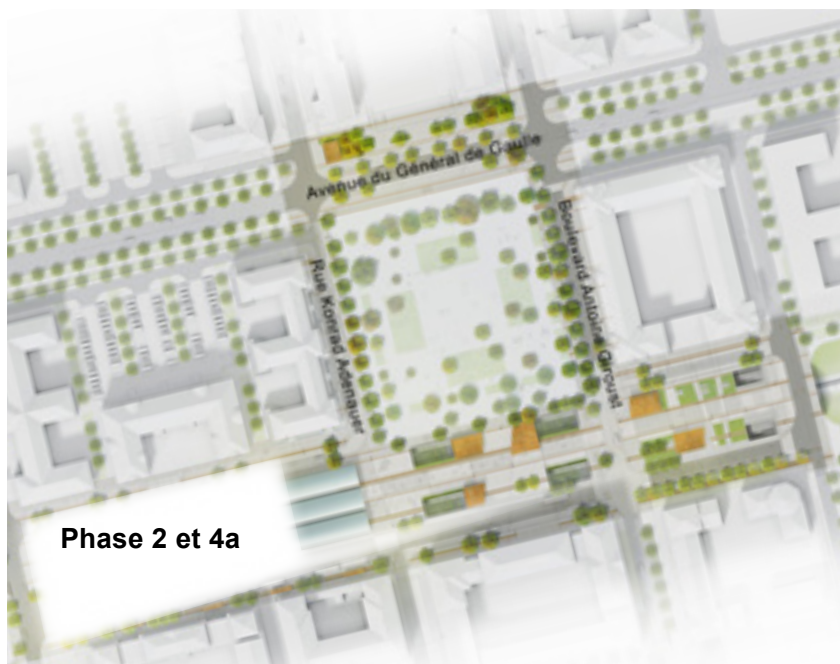
## PÔLE GARE DE BUSSY SAINT-GEORGES

# INFOS CHANTIER 3 JANVIER 2018

### LES TRAVAUX AVANCENT !

Les aménagements de la phase 4a démarrent mi-janvier 2018 jusqu'au printemps. À l'issue de cette phase, les terrasses des commerces orientées plein-sud bénéficieront du nouveau cadre urbain en continuité de la place Fulgence avec des places de stationnement et de livraison à proximité et contribueront ainsi à l'animation de cette partie de la place, qui deviendra un véritable lieu de vie.

Simultanément, les aménagements de la phase 2 se poursuivent sur la rue Mendès France et sur le parvis central au nord de la gare routière, qui possède désormais son emplacement définitif.



Phase 2 et 4a

Le nouveau site propre de circulation des bus sur Fulgence Sud est effectif depuis début janvier. Dans l'attente de la pose des nouveaux abribus définitifs, des abribus temporaires ont été positionnés au droit des futures zones pavées.

### RÉUNION PUBLIQUE

**12 janvier 2018 à 20h**

**salle Louise Weiss**

2 passage Carter - Bussy Saint-Georges





## QUELS IMPACTS POUR VOUS ?

- Les travaux de la rue Mendes (phase 2) se poursuivent avec le maintien de la circulation grâce à un dispositif d'alternance et un accès garanti au Parc Relais où 130 places vous attendent avec la première heure gratuite.
- La réalisation des trottoirs Fulgence Bienvenue Nord (phase 4a) seront anticipés dès le 18 janvier 2018 avec le maintien de la circulation.
- La circulation sur Fulgence Bienvenue Nord sera ensuite neutralisée durant 2 mois avec le maintien des livraisons et des services d'urgence pour une fin de travaux à l'été 2018 du Parvis Ouest de la Gare de Bussy Saint-Georges.

## TRAVAUX À RÉALISER DEPUIS JUIN 2017 POUR UNE DURÉE DE 12 MOIS ENVIRON



L'opération d'aménagement des espaces publics du pôle gare de Bussy Saint-Georges est réalisée dans le cadre du Plan de Déplacements Urbains (PDU).  
L'opération est financée par le STIF, EPAMARNE et la CAMG et pilotée par EPAMARNE et la CAMG.

Pour toute information, contactez EPAMARNE par mail à :  
[polegare-bussysaintgeorges@epa-marnelavallee.fr](mailto:polegare-bussysaintgeorges@epa-marnelavallee.fr)

